

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 5 décembre 2006 - 18 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille six, le cinq décembre, à dix huit heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas Rosin, Maire.

Date de la convocation : 30-11-2006.

Présents : Mmes Chantal Boget, Josy Olivier, Annie Ponson. MM. Jacky Boussemaere, Alain Cornillac, Dominique Gueytte, Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absent excusé : M. Ahcène Alouani.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation des derniers comptes-rendus

✎ M. Pierre Michel est nommé **secrétaire de séance**.

2 – Vente de l'appartement et de l'atelier des Coings

Rapporteur : *Josy Olivier*

La mise à prix à l'agence avait été fixée à 260 000 € comprenant les frais d'agence de 4,5 % à la charge de la commune soit 243 300 € net. Une annonce a été déposée dans deux agences et sur le site Internet de la mairie. Une personne s'était déclarée intéressée mais n'ayant pas obtenu le financement escompté, elle s'est désistée. A la suite de la demande de la mairie, les services des domaines ont évalué en septembre l'ensemble (cadastré F 495 496 497 498 pour une superficie de 4576 m²) à 175 000 €. Madame Dunand a fait une lettre. Elle propose de l'acheter pour 200 000 €.

✎ **Le conseil (9 voix pour) accepte cette offre.**

3 – Formule de vente pour la maison de Pigerolles et du terrain attenant

Rapporteur : *Josy Olivier*

Il est rappelé le projet d'acquisition de Pigerolles pour l'école de cirque y compris l'utilisation du terrain attenant de 7000 m². Trois propositions seront faites à Maître Tudès pour faciliter l'achat de Madame Labidi.

✎ **1^{ère} proposition vente 340 000 € échelonnée** et location du terrain 300 € par an :

- 2007 : 200 000 €
- 2009 et 2010 : 50 000 €.
- 2011 : 40 000 €

✎ **2^{ème} proposition vente 340 000 € échelonnée** et location du terrain 300 € par an :

- 2007 : 200 000 €
- De 2008 à 2014 : 20 000 €.

✎ **3^{ème} proposition vente immédiate 305 000 €** et location du terrain 300 € par an.

Dans les trois propositions, la location du terrain sera assortie d'une promesse d'achat.

4 – Fête des « simples » en 2007

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Un agriculteur Rosanais a proposé que la fête des « simples » c'est à dire la rencontre nationale des producteurs de plantes médicinales et aromatiques se déroule à Rosans soit le 1^{er} ou le 2^{ème} week-end d'octobre.

✎ **Le conseil accepte que cette manifestation se passe à Rosans et mettra tout en œuvre afin d'aider les organisateurs.**

5 – Projet de création d'un lieu de rencontre artistique et culturel

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

La fille de Michel Avignon, peintre, souhaite pérenniser les œuvres de son père. Pour cela elle souhaite créer un centre culturel dans une commune qui s'engage sur l'exposition permanente des œuvres.

✎ **La commune ne dispose pas de locaux disponibles** mais s'engage à réfléchir sur une disponibilité future dans des locaux qui pourraient être consacrés à ce projet.

✎ **Des expositions temporaires sont possibles à la salle Saint-Arey.**

6 – Questions diverses

Contrat-village : Travaux du centre-bourg

Il est rappelé le contexte du programme réalisé par la D.D.E. puis la réalisation d'un avant projet détaillé pour les travaux du centre bourg par le cabinet SP2I. Ces travaux comprennent la reprise des réseaux d'eau (complètement obsolètes) et d'assainissement, la création d'un réseau d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) et la reprise de la voirie. Ces travaux seront répartis sur plusieurs tranches et évalués à 3 844 455,75 €. Des options comprenant notamment la création de parkings ont été chiffrées à 555 215 €.

D'autre part, la réhabilitation de la maison des énergies a été chiffrée à 423 000 €. Ces travaux permettront de créer des lieux d'échange et d'informations dans le cadre d'un bâtiment de caractère accessible à tous les publics.

La tour carrée, dite Sarazine, joyau central du centre bourg, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques présentent des signes de vieillissement. L'aménagement intérieur ne permet pas beaucoup de mise en valeur. Les travaux d'étanchéité de la terrasse (nécessaires à la pérennité du bâtiment) et l'aménagement intérieur sont estimés à 500 000 €.

Ces trois chantiers (réseaux et aménagement du centre bourg), aménagement de la maison des énergies et mise en sécurité et en valeur de la tour carrée sont des priorités pour le développement touristique du village. Le montant très élevé de ces travaux nécessite une mobilisation très forte de tous les partenaires habituels de la commune (Europe, état, région, département, syndicat d'électrification).

🚩 **Le conseil municipal demande** au conseil général des Hautes-Alpes d'inscrire les travaux d'aménagement de village du centre bourg, la réhabilitation de la maison des énergies et la restauration de la tour carrée dans le cadre d'un contrat village et charge le maire de trouver les financements des partenaires institutionnels de la commune.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à vingt heures.

	Présence	Signature
ROSIN Nicolas, Maire	X	
OLIVIER Josy, 1 ^{ère} adjointe	X	
MICHEL Pierre, 2 ^{ème} adjoint	Secrétaire de séance	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
ALOUANI Ahcène	Absent excusé	
BOGET Chantal	X	
BOUSSEMAERE Jacky	X	
CORNILLAC Alain	X	
PONSON Annie	X	
REYNAUD Robert	X	